



Aux électrices et électeurs de la commune d'Anières,

Mesdames, Messieurs,

Depuis sa création, en 2003, le groupement "Le Centre" s'est ouvert à des horizons politiques différents ainsi qu'à des personnalités indépendantes, toutes profondément attachées à la vie de la commune et désireuses de s'engager pour la préservation de la qualité de vie dans la commune et pour son développement maîtrisé.

Pour le renouvellement du conseil municipal, le 15 mars prochain, Le Centre présente trois candidates et cinq candidats. Leurs professions, leur parcours de vie et leurs compétences assurent au Centre une vision large, apte à couvrir toutes les dimensions de la vie d'Anières, un village où il fait bon vivre dans une époque confrontée à des enjeux climatiques et environnementaux sans précédent.

Finances

La situation financière de la commune, très favorable, nous permet d'envisager sereinement l'avenir de la commune. C'est là un privilège qui ne doit pas nous faire oublier la nécessité d'une utilisation raisonnée, transparente et efficiente du budget. Les candidates et les candidats du Centre s'y engagent.

Information à la population pour favoriser la concertation citoyenne

Les procédures de décisions démocratiques mises en place dans notre pays ont fait leurs preuves au fil des générations. Le Centre entend en outre œuvrer pour renforcer la communication et la concertation avec les citoyens de manière à ce que les affaires communales soient connues de toute la population et que les élus bénéficient des propositions citoyennes.

Circulation

Anières est à la fois un village et un regroupement de quartiers. Pour que les Aniéroides et les Aniéroides puissent y vivre harmonieusement et en sécurité, que les écoliers puissent se rendre à l'école à pied ou à bicyclette, ainsi que pour préserver des lieux de promenade, il est indispensable de modérer le trafic à l'intérieur de notre commune.

Constructions

Pour pouvoir se développer, renouveler sa population et offrir aux Aniéroides et aux Aniéroides la possibilité de se loger dans la commune, Anières doit envisager des projets de construction adaptés

aux besoins et aux modes de vie des habitants, respectueux des exigences environnementales et en harmonie avec l'architecture de la région.

Climat et environnement

Anières a su évoluer en se préoccupant de son environnement et de la nature. La commune détient le label *Cité de l'énergie* et ses viticulteurs et agriculteurs ont développé leurs exploitations dans le sens du respect de la terre et de la nature. Les candidats et candidates du Centre veilleront à ce que ces efforts soient poursuivis et qu'Anières acquière le label *Cité de l'énergie GOLD*, la plus haute certification qui couronne l'engagement d'une commune en faveur d'une politique énergétique et d'un développement durables, de la protection du climat et de la promotion de la mobilité douce.

Sécurité

Le maintien du caractère paisible d'Anières et la sécurité des habitants passent en premier lieu par un grand éventail d'actions simples : des séances d'information et d'échange avec la police et la douane permettent de faire coïncider les mesures prises et les besoins ressentis. Avertir ses voisins de ses déplacements, leur demander de vider la boîte aux lettres, d'avoir un œil sur les mouvements incongrus autour des habitations, par exemple, constituent autant de gestes protecteurs efficaces qui favorisent par ailleurs les liens entre les habitants. Les candidats du Centre s'engagent à veiller à faire reculer les incivilités aux arrêts de bus ou à la déchetterie par des moyens en premier lieu éducatifs.

Social

Les candidats du Centre souhaitent promouvoir des occasions de rencontre entre les habitants à des moments clés de l'année et soutenir les initiatives citoyennes par la mise à disposition de matériel et l'annonce des événements. La concertation entre élus et Aniérais telle qu'envisagée par les candidats du Centre permettra de développer des offres socialement positives en adéquation avec les besoins des habitants de notre village.